

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 23 mai 2017 à 19h30. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers MM Michel Bonneville, Jean-Charles Fournier, Mme Sylvie Laurain et M. Michel Morin.

Poste #6 : Vacant.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absence motivée : M. Mark Handschin.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Octroi de contrat pour la réfection des trottoirs.
3. Mandat à M. Jean Vasseur pour la surveillance des travaux.
4. Mandat à Denicourt arpenteurs pour le piquetage des trottoirs.
5. Lettre d'information aux propriétaires concernés.
6. Levée de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

2017-05-090 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain et appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une séance extraordinaire soit ouverte à 19h30 et que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation écrite. **ADOPTÉE.**

2. OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉFECTION DES TROTTOIRS

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été publié sur le site du Système Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) le 28 avril 2017 pour la réfection des trottoirs entre le 525 et 607 rue Principale, du côté Nord de la route;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) soumissions ont été déposées à la date et l'heure convenues au cahier des charges;

CONSIDÉRANT QUE le résultat fut celui-ci-après décrit :

BDL Bordure et Trottoir inc.	85 106.79\$ Conforme
Construction Trop-Map inc.	89 964.49\$
Eurovia Québec Construction	113 398.00\$

EN CONSÉQUENCE :

2017-05-091 Il est proposé par M. Michel Morin et appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat à la compagnie BDL Bordure et Trottoir inc. considérant que sa soumission s'est avérée être la plus basse conforme. **ADOPTÉE.**

3. MANDAT À M. JEAN VASSEUR POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

2017-05-092 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier et appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de mandater M. Jean Vasseur pour la surveillance des travaux de réfection des trottoirs de la rue Principale et de s'assurer qu'ils sont conformes au cahier des charges. ADOPTÉE.

4. MANDAT À DENICOURT ARPENTEURS POUR LE PIQUETAGE DES TROTTOIRS

2017-05-093 Il est proposé par M. Michel Morin et appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE mandater la firme Denicourt arpenteurs pour effectuer le piquetage des trottoirs de la rue Principale entre les adresses civiques de 525 et le 607 au montant de 950.\$ plus taxes, tel que décrit dans sa soumission du 19 mai 2017;

QU'un certificat de piquetage soit émis. ADOPTÉE.

5. LETTRE D'INFORMATION AUX PROPRIÉTAIRES CONCERNÉS

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Manon Donais, informe les membres du conseil qu'une lettre d'information sera transmise aux propriétaires concernés par les travaux de réfection des trottoirs de la rue Principale et elle en mentionne le contenu. Tous sont en accord avec celle-ci.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-05-094 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée. ADOPTÉE.

Martin Thibert,
Maire

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière